



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

FÉDÉRATION GUINÉENNE DE FOOTBALL

Constituée en 1960 – Membre de la CAF en 1961 et de la FIFA en 1962

0063

31 JAN 2025

N°/Réf. /FGF

Conakry, le.....20....

A

MESDAMES ET MESSIEURS
LES PRESIDENT(E)S ET SECRETAIRES GENERAUX
DES CLUBS ET ASSOCIATIONS MEMBRES STATUTAIRES
DE LA FEDERATION GUINEENNE DE FOOTBALL

OBJET : Convocation de la XVIII^{ème} Assemblée Générale Ordinaire
de la Fédération Guinéenne de Football, le 04 Avril 2025 Conakry

Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions de **l'Article 30 Alinéa 1 et 2** des Statuts de notre Association Nationale, nous avons l'honneur de vous informer que le Comité Exécutif, au cours de sa Réunion Ordinaire tenue le 30 Janvier 2025 à son siège, a décidé de la convocation de la **XVIII^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Guinéenne de Football, le Vendredi 04 Avril 2025 à Conakry.**

Conformément à l'Alinéa 4 du même Article 30, la convocation formelle sera envoyée dix (10) jours avant la date de l'Assemblée Générale et ce, en même temps que l'Ordre du jour, le Rapport d'Activités, les Comptes annuels, le Rapport de l'Organe de révision et d'autres document éventuels.

Au plaisir de vous retrouver bientôt à Conakry, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre sincère collaboration.

Ibrahima BARRY
SECRETAIRE GENERAL



orange™